



Fonds d'actions incidence élevée Genus

États financiers annuels

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Genus Capital Management Inc. (« Genus »), le gestionnaire du Fonds, et approuvés par son conseil d'administration. La direction de Genus est responsable de l'information et des déclarations figurant dans les présents états financiers et dans les autres sections des états financiers.

Genus a recours à des procédés appropriés pour s'assurer de présenter des informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables jugées comme étant appropriées pour le Fonds par la direction sont énoncées à la note 2 des états financiers. L'information financière utilisée ailleurs dans le présent rapport annuel est cohérente avec les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration de Genus est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et de la supervision de l'exécution des responsabilités de la direction en matière d'information financière, y compris ses contrôles internes et ses processus d'audit.

/s/ Stephen Au
Chef de la direction
Genus Capital Management Inc.

/s/ Leslie G. Cliff
Présidente du conseil d'administration
Genus Capital Management Inc.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de
Fonds d'actions incidence élevée Genus
(le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes des états financiers, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vancouver, Canada
Le 30 mars 2026

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés

Fonds d'actions incidence élevée Genus

États de la situation financière

Aux 31 décembre (en dollars américains)	2025	2024
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	3 403 862 \$	5 126 303 \$
Placements	126 673 505	100 828 703
Dividendes à recevoir	113 069	64 291
Marges déposées sur les contrats à terme standardisés	1 300 166	2 662 845
Profit latent sur les contrats à terme standardisés	69 010	178 934
Souscriptions à recevoir des porteurs de parts	2 552	928
Total de l'actif	131 562 164	108 862 004
Passif		
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et charges à payer	22 408	24 778
Frais de gestion à payer	1 491	-
Distributions à payer aux porteurs de parts	1 877	1 178
Rachats à payer aux porteurs de parts	1 432	238
Perte latente sur les contrats à terme standardisés	253 174	121 717
Total du passif (compte non tenu de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	280 382	147 911
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	131 281 782 \$	108 714 093 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (série F)	2 486 987 \$	2 210 151 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (série O)	128 794 795 \$	106 503 942 \$
Parts rachetables en circulation (série F) (note 5)	17 394	17 701
Parts rachetables en circulation (série O) (note 5)	893 817	848 155
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (série F)	142,98 \$	124,86 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (série O)	144,10 \$	125,57 \$

Au nom du conseil d'administration de Genus Capital Management Inc.

Leslie G. Cliff
Administratrice

Wayne W. Wachell
Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre (en dollars américains)	2025	2024
Revenu		
Revenu d'intérêts aux fins de distribution	258 288 \$	132 024 \$
Revenu de dividendes	1 764 561	1 783 120
Profit (perte) de change sur la trésorerie	49 449	(80 960)
Revenus de prêt de titres	8 926	7 540
Autres variations de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Charges d'intérêts négatives	(7)	(24)
Profit net réalisé à la vente de placements	9 636 822	8 582 013
(Perte nette) profit net réalisé(e) sur les contrats à terme standardisés	(1 610 763)	365 924
Variation nette du profit (de la perte) latent(e) sur les placements et les dérivés	12 506 272	(4 780 313)
Total du revenu	22 613 548	6 009 324
Charges		
Frais de gestion*	15 518	1 074
Honoraires des fiduciaires	4 751	5 129
Honoraires d'audit	35 376	7 567
Frais du comité d'examen indépendant	4 130	3 729
Droits de garde	19 586	14 365
Coûts liés à l'information aux porteurs de parts	40 973	32 314
Autres frais administratifs*	122 327	142 844
Coûts de transaction	326 012	381 791
Charges d'intérêts	1 922	1 001
Total des charges d'exploitation	570 595	589 814
Résultat d'exploitation	22 042 953	5 419 510
Retenues d'impôt	(221 517)	(9 610)
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	21 821 436 \$	5 409 900 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (série F)	406 398 \$	(151 198) \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (série O)	21 415 038 \$	5 561 098 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice (série F)	17 061	1 232
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice (série O)	849 752	714 994
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part (série F)	23,82 \$	(122,73) \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part (série O)	25,20 \$	7,78 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (série F) (en dollars américains)	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice (série F)	2 210 151 \$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	406 398	(151 198)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(18 941)	(21 579)
Gains en capital	(78 797)	(175 924)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(97 738)	(197 503)
Transactions sur parts rachetables		
Emission de parts rachetables	42 507	2 392 349
Réinvestissement de parts rachetables	97 738	197 502
Rachat de parts rachetables	(172 069)	(30 999)
Augmentation (diminution) nette découlant des transactions sur parts rachetables	(31 824)	2 558 852
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	276 836	2 210 151
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice (série F)	2 486 987 \$	2 210 151 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (série O) (en dollars américains)	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice (série O)	106 503 942 \$	78 309 264 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	21 415 038	5 561 098
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(1 550 390)	(1 036 120)
Gains en capital	(4 080 856)	(8 478 369)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(5 631 246)	(9 514 489)
Transactions sur parts rachetables		
Emission de parts rachetables	14 319 949	38 407 096
Réinvestissement de parts rachetables	5 622 857	9 502 088
Rachat de parts rachetables	(13 435 745)	(15 761 115)
Augmentation nette découlant des transactions sur parts rachetables	6 507 061	32 148 069
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	22 290 853	28 194 678
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice (série O)	128 794 795 \$	106 503 942 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (toutes les séries) (en dollars américains)	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice (toutes les séries)	108 714 093 \$	78 309 264 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	21 821 436	5 409 900
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(1 569 331)	(1 057 699)
Gains en capital	(4 159 653)	(8 654 293)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(5 728 984)	(9 711 992)
Transactions sur parts rachetables		
Emission de parts rachetables	14 362 456	40 799 445
Réinvestissement de parts rachetables	5 720 595	9 699 590
Rachat de parts rachetables	(13 607 814)	(15 792 114)
Augmentation nette découlant des transactions sur parts rachetables	6 475 237	34 706 921
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	22 567 689	30 404 829
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice (toutes les séries)	131 281 782 \$	108 714 093 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

* Les montants comparatifs de l'exercice précédent ont été retraités pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Cette variation de la présentation n'a aucune incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre (en dollars américains)	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Produit de la vente de placements	151 834 346 \$	134 146 862 \$
Achat de placements	(155 620 685)	(156 584 417)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 494 266	1 787 027
Intérêt reçu, compte non tenu du profit sur les billets à court terme	258 288	132 024
Intérêts versés	(1 922)	(1 001)
Revenus de prêts de titres	8 926	7 540
Intérêts négatifs sur les placements	(7)	(24)
Charges d'exploitation payées	(243 540)	(209 752)
Produit net tiré (paiements versés au titre) des règlements de dérivés	(248 084)	14 971
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(2 518 412)	(20 706 770)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(7 690)	(11 348)
Trésorerie reçue des parts rachetables émises	14 360 832	40 845 814
Montants versés pour les parts rachetables rachetées	(13 606 620)	(15 801 369)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	746 522	25 033 097
Profit (perte) de change sur la trésorerie	49 449	(80 960)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(1 722 441)	4 245 367
Trésorerie au début de l'exercice	5 126 303 \$	880 936 \$
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 403 862 \$	5 126 303 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Inventaire du portefeuille

(en dollars américains)

Au 31 décembre 2025

Actions ou valeur nominale	Description	Coût moyen (S)	Juste valeur (S)	% du portefeuille total	
Actions					
Matières premières					
7 600	Ecolab Inc.	2 061 292	1 995 152	1,6	
31 100	Steel Dynamics Inc.	4 030 661	5 269 895	4,2	
138 400	Svenska Cellulosa AB SCA	1 969 105	1 840 569	1,5	
		8 061 058	9 105 616	7,3	
Industries					
45 500	ACS Actividades de Construccion y Servicios S.A.	2 728 622	4 534 129	3,6	
4 600	Acuity Inc.	1 582 043	1 656 184	1,3	
139 300	Balfour Beatty PLC	720 176	1 332 181	1,1	
21 586	Ferrovial SE	1 230 828	1 402 949	1,1	
5 300	GE Vernova Inc.	2 909 186	3 463 921	2,7	
11 800	HOCHTIEF AG	2 847 842	4 670 276	3,7	
31 800	Siemens Energy AG	1 739 682	4 496 600	3,5	
75 200	Vestas Wind Systems A/S	2 047 478	2 050 393	1,6	
		15 805 857	23 606 633	18,6	
Biens de consommation discrétionnaire					
86 700	BorgWarner Inc.	3 913 567	3 906 702	3,1	
101 900	GS Yuasa Corp.	2 573 334	2 437 877	1,9	
9 400	Mohawk Industries Inc.	1 264 630	1 027 420	0,8	
130 300	Pearson PLC	1 984 629	1 840 247	1,5	
222 000	Rivian Automotive Inc.	3 064 850	4 375 620	3,5	
10 600	TopBuild Corp.	4 062 163	4 422 214	3,5	
		16 863 173	18 010 080	14,3	
Biens de consommation de base					
125 500	Essity AB	3 469 523	3 610 296	2,9	
		3 469 523	3 610 296	2,9	
Soins de santé					
14 100	AbbVie Inc.	2 800 662	3 221 709	2,5	
4 800	Alnylam Pharmaceuticals Inc.	1 366 582	1 908 720	1,5	
5 900	Genmab A/S	1 929 197	1 880 511	1,5	
32 300	Gilead Sciences Inc.	3 344 075	3 964 502	3,1	
108 700	GSK PLC	2 680 490	2 667 570	2,1	
35 900	Incyte Corp.	3 097 124	3 545 843	2,8	
20 400	Merek & Co., Inc.	1 897 467	2 147 304	1,7	
8 400	Neurocrine Biosciences Inc.	1 256 798	1 191 372	0,9	
4 000	United Therapeutics Corp.	1 986 647	1 949 000	1,5	
		20 359 042	22 476 531	17,6	
Immobilier					
214 000	Fonds de placement immobilier First Capital	2 555 604	2 950 647	2,3	
1 600	Japan Metropolitan Fund Invest	1 268 609	1 266 771	1,0	
47 600	Klepierre S.A.	1 553 857	1 886 178	1,5	
87 000	Sumitomo Realty & Development Co., Ltd.	1 934 007	2 182 424	1,7	
650 000	Swire Properties Ltd.	1 856 686	1 752 040	1,4	
		9 168 763	10 038 060	7,9	
Technologies de l'information					
18 400	Advanced Micro Devices Inc.	4 268 206	3 940 544	3,1	
13 900	Analog Devices Inc.	3 266 566	3 769 680	3,0	
141 700	Azbil Corp.	1 188 010	1 285 963	1,0	
16 300	First Solar Inc.	3 919 714	4 258 049	3,4	
97 000	Hewlett Packard Enterprise Co.	2 189 344	2 329 940	1,8	
17 300	International Business Machines Corp.	4 465 825	5 124 433	4,0	
20 300	Marvell Technology Inc.	1 674 103	1 725 094	1,4	
38 000	NVIDIA Corp.	5 380 023	7 087 001	5,6	
		26 351 791	29 520 704	23,3	
Services publics					
12 100	American Water Works Co., Inc.	1 761 200	1 579 050	1,2	
230 600	Solaria Energia y Medio Ambiente S.A.	2 931 761	4 915 487	3,9	
237 300	United Utilities Group PLC	3 744 412	3 811 048	3,0	
		8 437 373	10 305 585	8,1	
Total des actions		108 516 580	126 673 505	100,0	
Coûts de transaction		(147 415)			
Total des placements		108 369 165	126 673 505	100,0	
Profit latent (perte latente) sur les contrats à terme standardisés					
Nombre de contrats	Contrats à terme standardisés	Date d'échéance	Prix contractuel	Valeur actuelle (S)	Profit (perte) latent(e) (S)
(16)	CONTRATS À TERME EN YENS JAPONAIS	16 mars 2026	1,25	(1 283 700)	11 160
26	CONTRATS À TERME EN FRANCS SUISSES	16 mars 2026	0,65	4 129 938	57 850
					69 010
(43)	CONTRATS A TERME EN DOLLARS CANADIENS	17 mars 2026	0,73	(3 144 160)	(25 155)
(23)	CONTRATS À TERME EN LIVRES STERLING	16 mars 2026	1,33	(1 934 588)	(19 406)
(43)	CONTRATS À TERME EN LIVRES STERLING	16 mars 2026	1,34	(3 616 838)	(20 963)
(120)	CONTRATS À TERME EN EUROS	16 mars 2026	1,17	(17 670 000)	(125 250)
(16)	CONTRATS À TERME EN COURONNES SUÉDOISES	16 mars 2026	0,11	(3 485 600)	(62 400)
					(253 174)
					(184 164)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2025 et 2024

1. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Le Fonds d'actions incidence élevée Genus (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué en vertu d'une convention de fiducie conclue entre Fiducie RBC Services aux investisseurs, à titre de fiduciaire (« fiduciaire ») du Fonds, et Genus Capital Management Inc., à titre de gestionnaire (« gestionnaire ») du Fonds. Le siège social du Fonds est situé au 860 – 980 Howe Street, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada, V6Z 0C8.

La publication des états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 30 mars 2026.

2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et selon les exigences du Conseil des normes comptables du Canada.

a) IFRS 9, *Instruments financiers*

Le Fonds applique l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Selon cette norme, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable. Pour les passifs comptabilisés à la JVRN, les variations de la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre à l'entité sont présentées dans les autres éléments du résultat global, à moins que cela n'ait une incidence sur les montants comptabilisés dans le résultat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Les instruments financiers comprennent les actifs et les passifs financiers, comme les titres de créances et les titres de capitaux propres, le fonds de placement à capital variable et les dérivés, la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, et les dettes fournisseurs et autres créditeurs. Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats normalisés ou ventes normalisées d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et les dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'intention est exprimée, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Les obligations, débentures et autres titres de créance (autres que les placements à court terme) sont évalués à la moyenne du cours acheteur-vendeur fourni par des courtiers en placement reconnus à la date d'évaluation au moment jugé approprié, au gré du fiduciaire. Les placements à court terme sont évalués au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. La valeur des titres, des contrats à terme sur indice boursier et des options sur indice boursier qui sont inscrits à la cote d'une bourse reconnue est établie au dernier cours négocié à la date d'évaluation, tel qu'il est publié dans un rapport d'usage courant ou autorisé comme étant officiel par une bourse de valeurs reconnue, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Si une telle bourse de valeurs n'est pas ouverte ce jour-là, la valeur repose sur les cours qui ont été établis le dernier jour où une telle bourse a été ouverte. Tout titre ou actif pour lequel aucun cours n'est facilement disponible est évalué à sa juste valeur de marché déterminée par le fiduciaire. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la fin de chaque exercice de présentation de l'information financière pour les transferts entre les niveaux 1 et 2 et à la date du transfert pour les transferts dans le niveau 3 ou hors de celui-ci.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2025 et 2024

c) Opérations sur titres et revenu

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés selon le coût moyen. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende et le revenu d'intérêts aux fins de distribution est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement au taux d'intérêt nominal des obligations.

d) Autres actifs et passifs

Tous les montants à recevoir et à payer sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Le coût ou le coût amorti se rapproche de la juste valeur de ces actifs et passifs en raison de leur échéance à court terme.

e) Conversion des devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars américains, monnaie qui est également sa monnaie fonctionnelle et de présentation. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture, chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, de même que les revenus et les charges, sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les profits et pertes réalisés et les variations des profits et pertes latents à la conversion des devises sont compris dans les états du résultat global.

f) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés dans l'achat et la vente de titres sont comptabilisés à titre de charge aux états du résultat global.

g) Profit latent ou perte latente sur les placements

Le montant de la variation, au cours de l'exercice, de la juste valeur des placements détenus à la date d'évaluation est présenté dans les états financiers à titre de variation du profit latent ou de la perte latente sur les placements.

h) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de l'exercice.

i) Prêt de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres. Ces opérations consistent en l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie, la contrepartie s'engageant à rendre ces mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations prend la forme d'honoraires payés par la contrepartie et, dans certaines circonstances, d'intérêts et de dividendes payés sur les titres détenus à titre de garantie. Les revenus générés par ces opérations sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'engagement et inclus dans les états du résultat global.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des instruments non cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple des services d'établissement des prix) ou des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours des courtiers obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de modèles, qui reposent habituellement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de liquidité, s'il y a lieu.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2025 et 2024

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit lié à la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Se reporter à la note 4 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) IFRS 10 – Statut d'entité d'investissement

Le Fonds n'a pas consolidé ses résultats financiers avec ceux des sociétés sous-jacentes détenues comme placements étant donné que le Fonds est considéré comme une entité d'investissement. Les exigences des alinéas a) à c) du paragraphe 27 de l'IFRS 10 à l'égard des entités d'investissement sont respectées, car des fonds sont obtenus de nombreux investisseurs; les objectifs d'affaires du Fonds sont de réaliser des rendements sous forme de plus-value des placements sous-jacents; et les rendements des placements sont évalués sur la base de la juste valeur.

c) IFRS 12 – Intérêts détenus dans d'autres entités

Le Fonds peut investir dans d'autres fonds dans le cadre de sa stratégie de placement globale. Les alinéas a) à g) du paragraphe 19 de l'IFRS 12 exigent que des renseignements additionnels soient fournis pour les entités d'investissement qui ont des intérêts dans des filiales non consolidées. Une filiale est une entité qui est contrôlée par une autre entité. Le Fonds n'a de contrôle sur aucun fonds sous-jacent étant donné qu'aucun accord contractuel n'a été conclu entre eux et que, par conséquent, ils ne détiennent aucun pouvoir sur l'entité émettrice. De plus, le Fonds n'a pas la capacité d'exercer son pouvoir sur le fonds sous-jacent de manière à influencer sur le montant des rendements qu'ils obtiennent. Ainsi, la définition du contrôle, tel qu'il est défini au paragraphe 7 de l'IFRS 10, n'est pas respectée, si bien que le Fonds n'est pas tenu de fournir de l'information additionnelle. Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les informations concernant les intérêts du Fonds dans des entités structurées non consolidées sont présentées à la note 9.

4. PRÉSENTATION DE LA JUSTE VALEUR

La hiérarchie des justes valeurs accorde la priorité la plus élevée aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (évaluation par niveau) et la priorité la plus faible aux données non observables (évaluation de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Données d'entrée qui reflètent les cours non ajustés dans un marché actif pour des actifs et passifs identiques auxquels le gestionnaire a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 – Données d'entrée autres que les cours de marché qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur les marchés qui ne sont pas jugés actifs.

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas observables. Il y a peu d'activité sur les marchés, sinon aucune. Les données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur exigent des estimations ou des jugements importants de la part de la direction.

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. Un titre ou un dérivé évalué à la juste valeur est classé au niveau 1 lorsqu'il est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est établie au moyen de données de marché observables (p. ex. des opérations sur des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne nécessite l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas elle est classée au niveau 3.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2025 et 2024

b) Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués au moyen des données d'entrée provenant de marchés qui ne sont pas jugés actifs. Ils sont donc classés au niveau 1 et sont réévalués à la valeur de marché, chaque date d'évaluation, selon le profit ou la perte qui aurait été réalisé(e) si les contrats avaient été liquidés.

Les tableaux suivants présentent, selon la hiérarchie des justes valeurs, les actifs et les passifs dérivés du Fonds évalués à la juste valeur de manière récurrente aux 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025

	Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)				
Actions	126 673 505	-	-	126 673 505
Actifs dérivés – Contrats à terme standardisés	69 010	-	-	69 010
Passifs dérivés – Contrats à terme standardisés	(253 174)	-	-	(253 174)
	126 489 341	-	-	126 489 341

Au 31 décembre 2024

	Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)				
Actions	100 828 703	-	-	100 828 703
Actifs dérivés – Contrats à terme standardisés	178 934	-	-	178 934
Passifs dérivés – Contrats à terme standardisés	(121 717)	-	-	(121 717)
	100 885 920	-	-	100 885 920

5. PARTS RACHETABLES EN CIRCULATION

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables qui sont de rang égal à tous égards et représentent une participation proportionnelle dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Le Fonds a été créé le 15 mai 2014. Avant le 23 octobre 2017, le Fonds était un organisme de placement collectif non public. Du 23 octobre 2017 au 6 septembre 2019, le Fonds offrait des parts de série F au public. Les parts de série F du Fonds ont cessé d'être offertes au public le 6 septembre 2019 et le Fonds était un organisme de placement collectif non public jusqu'au 19 janvier 2024, date à laquelle le Fonds est redevenu un organisme de placement collectif public et il offre des parts de série F au public depuis cette date.

Les parts rachetables du Fonds sont classées à titre de passifs financiers dans les états de la situation financière étant donné que le Fonds a l'obligation de distribuer son revenu afin de réduire les impôts au minimum, si bien qu'il ne peut éviter les distributions en trésorerie et que les parts ont une option de rachat en cours, le tout ne respectant pas les critères de l'alinéa d) du paragraphe 16A de l'IAS 32, permettant de les classer à titre de capitaux propres.

Les parts de série O sont offertes par voie de placement privé. Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui ont un compte à honoraires forfaitaires auprès de leur courtier.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2025 et 2024

Les variations des parts de série F et de série O rachetables en circulation des Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 se présentent comme suit :

	Série F Parts	Série O Parts
<i>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025</i>		
Parts en circulation au début de l'exercice	17 701	848 155
Émission de parts	326	108 029
Rachat de parts	(1 317)	(101 388)
Parts réinvesties	684	39 021
Parts en circulation à la fin de l'exercice	17 394	893 817
<i>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024</i>		
Parts en circulation au début de l'exercice	-	606 802
Émission de parts	16 335	279 595
Rachat de parts	(216)	(113 913)
Parts réinvesties	1 582	75 671
Parts en circulation à la fin de l'exercice	17 701	848 155

6. IMPÔTS SUR LE REVENU

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds était admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds distribue à ses porteurs de parts la totalité de son revenu annuel imposable, y compris la part imposable du montant net de ses gains en capital réalisés, ce qui lui permet de ne pas avoir à verser d'impôt. Ces revenus sont imposables entre les mains des porteurs de parts et non dans le Fonds. Aucune provision pour impôt canadien sur le revenu n'a donc été établie dans les présents états financiers. Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés dans l'avenir.

Le Fonds peut être amené à payer des impôts sur le revenu ou sur les gains réalisés sur des placements aux États-Unis et dans d'autres pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées distinctement dans les états du résultat global. Le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital pouvant être reportée.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds ne disposait d'aucune perte en capital pouvant être reportée.

7. CHARGES

Le Fonds engage des frais qui peuvent précisément lui être attribués. Les charges communes des Fonds gérés par le gestionnaire sont réparties proportionnellement. Le gestionnaire offre des services de placement et des services-conseils ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

a) Coûts de transaction

Le tableau suivant présente un sommaire des coûts de transaction du Fonds, y compris les commissions de courtage, compte tenu des transactions effectuées dans le portefeuille pour les exercices clos les :

Fonds d'actions incidence élevée Genus

(en \$ US)

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transaction	312 096	100	366 820	100
Accords relatifs aux courtages	154 230	49	158 643	43

Note : Les accords relatifs aux courtages font partie de la commission versée aux courtiers. Le Fonds a recours à des accords relatifs aux courtages (auparavant connus sous le nom de « rabais de courtage ») pour les biens et services relatifs à la recherche ou les biens et services relatifs à l'exécution d'ordres reçus.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2025 et 2024

8. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

En raison de ses activités de placement, le Fonds est exposé à divers risques financiers. Les risques importants qui concernent le Fonds sont décrits ci-dessous.

a) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers détenus par le Fonds qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du Fonds varie en raison des fluctuations des taux de change. Le tableau ci-dessous présente le risque de change auquel le Fonds qui détient des actifs libellés en monnaies autres que la monnaie de présentation était exposé aux 31 décembre 2025 et 2024.

31 décembre 2025

	Dollar canadien	Livre sterling	Euro	Dollar australien	Yen japonais	Autres	Total
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	6 312 147	9 708 584	21 907 744	516	7 173 161	11 135 052	56 237 204

31 décembre 2024

	Dollar canadien	Livre sterling	Euro	Dollar australien	Yen japonais	Autres	Total
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	4 298 510	7 761 000	6 845 595	479	5 116 860	7 056 201	31 078 645

Aux 31 décembre 2025 et 2024, si la monnaie de présentation s'était raffermie ou affaiblie de 5 % par rapport à toutes les devises, tous les autres facteurs demeurant constants, la valeur liquidative aurait augmenté ou diminué approximativement des valeurs présentées dans le tableau qui suit. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

	31 décembre 2025 Appréciation (-) ou dépréciation (+) de 5 % \$	31 décembre 2024 Appréciation (-) ou dépréciation (+) de 5 % \$
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	+ ou - 2 811 860	+ ou - 1 553 932

b) Autre risque de prix

Le gestionnaire du Fonds applique des procédures régulières d'évaluation des risques et maintient des contrôles rigoureux de ses comptes, soldes et transactions. À la date de publication des états financiers, aucun événement important ni aucune condition importante n'avait d'incidence sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation.

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier, à son émetteur, ou à tous les autres facteurs influant sur tous les instruments négociés dans un secteur ou un sous-secteur. Tous les titres présentent un risque de perte en capital.

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2025 et 2024

Le tableau ci-dessous présente l'exposition à l'autre risque de prix des instruments de placement en raison des fluctuations des titres sur le marché général aux 31 décembre 2025 et 2024. Le tableau présente aussi l'incidence sur la valeur liquidative du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % sur le marché boursier.

	Exposition à l'autre risque de prix \$	% de la valeur liquidative	Incidence d'une hausse (+) ou d'une baisse (-) de 5 % \$	
31 décembre 2025				
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	126 673 505	96,5	+ ou -	6 333 675
	Exposition à l'autre risque de prix \$	% de la valeur liquidative	Incidence d'une hausse (+) ou d'une baisse (-) de 5 % \$	
31 décembre 2024				
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	100 828 703	92,7	+ ou -	5 041 435

c) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable. Les placements du Fonds étant considérés comme facilement négociables et très liquides, le risque d'illiquidité du Fonds est considéré comme minime.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration exprimé en pourcentage du total des placements :

Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Secteur	(%)	(%)
Actions		
Technologies de l'information	23,3	21,1
Industries	18,6	16,3
Soins de santé	17,6	18,2
Biens de consommation discrétionnaire	14,3	13,3
Services publics	8,1	-
Immobilier	7,9	9,1
Matières premières	7,3	9,2
Biens de consommation de base	2,9	12,8
Total	100,0	100,0

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2025 et 2024

9. PARTIES LIÉES

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels, calculés chaque jour ouvrable (« date d'évaluation ») et versés mensuellement, majorés des taxes applicables, selon le pourcentage déterminé de l'actif net de la série attribué aux porteurs de parts rachetables. Le pourcentage des frais de gestion des parts de série F est de 0,65 % par an. Le Fonds ne verse au gestionnaire aucuns frais de gestion relativement aux parts de série O.

Le gestionnaire, les administrateurs et les membres de leur famille, et les employés détiennent des placements dans le Fonds comme suit :

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Parts (série O)	Valeur marchande \$	Parts (série O)	Valeur marchande \$
Fonds d'actions incidence élevée Genus (en \$ US)	11 712	1 687 693	6 117	768 063

10. PRÊT DE TITRES

Le Fonds peut participer à un programme de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs, afin de dégager un revenu supplémentaire. La valeur marchande globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne dépassera pas 50 % de la juste valeur des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie d'au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie se compose majoritairement de titres à revenu fixe. Le revenu tiré du prêt de titres présenté dans les états du résultat global ne tient pas compte des charges de prêt de titres que le dépositaire du Fonds est en droit de recevoir.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, les revenus de prêt de titres se présentaient comme suit :

Fonds d'actions incidence élevée Genus	2025	2024
	(\$)	(\$)
Revenus de prêt de titres, montant brut	14 241	13 051
Charges de prêt de titres	(4 984)	(4 568)
Revenus de prêt de titres, montant net	9 257	8 483
Retenues d'impôt sur les revenus de prêt de titres	(331)	(943)
Revenus de prêt de titres reçus par le Fonds, montant net	8 926	7 540

Les charges de prêt de titres représentent 35 % (35 % en 2024) du revenu brut tiré du prêt de titres, la totalité de ces charges ayant été versée au dépositaire du Fonds.

Le tableau suivant résume les titres prêtés et les garanties détenues aux 31 décembre 2025 et 2024 :

Fonds d'actions incidence élevée Genus

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	(\$)	(\$)
Titres prêtés	28 305 649	6 050 511
Garanties reçues	28 871 769	6 171 524
Pourcentage des garanties par rapport aux titres prêtés	102	102

Fonds d'actions incidence élevée Genus

Notes des états financiers

31 décembre 2025 et 2024

11. NOUVELLES NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS NON ENCORE EN VIGUEUR

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications aux normes et d'interprétations n'étaient pas encore en vigueur au 31 décembre 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i. IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, notamment :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Le Fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers du Fonds.